DUBAIX

...ION : 39, Rue Pauvrée. TÉL. 9-51
...GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

...des Amicales laïques en l'honneur ...de M. Prot, nouveau Chevalier

...s fêtes organisées au Foyer des Amicales ...obteau, hier, un plein succès et laissera le plus agréable souvenir.

Près de 200 personnes assistaient au banquet. A la table d'honneur avaient pris place MM. Georges Sellier, président de la Fédération des Amicales; Lobas, député-maire de Roubaix; Capr..., directeur départemental de l'Enseignement; Prot, inspecteur de l'Enseignement primaire, le héros de la journée; ...oucq, président d'honneur; Mme Prot; ...e Dupré et le docteur Dupré, adjoint à l'instruction publique; MM. Duburcq, vice-président de la Fédération· Richard-Lejeune, ...ectio Mesplomb.

...les un copieux repas à la manière du ..., M. Sellier a excusé les sénateurs Dupuis et Dron, Mme Fournel, Mlle Dubois, ...Werrith. Il a salué ensuite MM. Capra, ...s. Dupré et les autres membres de la ...nde famille laïque de Roubaix, réunis ...s la vaste salle. Dans son toast, il a brièvement rappelé ce qu'avait fait M. Prot depuis qu'il est à Roubaix, et a fait observer que c'est surtout grâce à lui que nos œuvres laïques sont citées en exemple.

M. Capra a tenu aussi à dire toute son estime pour son dévoué collaborateur, esprit pondéré et cœur loyal, qu'anime seul le désir d'être juste. Le directeur départemental dit aussi sa joie de se retrouver dans l'atmosphère vivifiante de Roubaix, fertile en œuvres fortes.

Au nom des délégués cantonaux, M. Gautier rappelle la courageuse attitude de M. Prot, pendant l'occupation, et la croix de guerre qu'il a si justement méritée avant son entrée dans la Légion d'honneur

M. Georges Lehoucq, s'adressant au nouveau chevalier, estime que le laïcisme tel qu'il l'entend, est la base du républicanisme. « Tout ce qui ne va pas jusqu'à vous, ajoute-t-il, n'est pas républicain ».

Le député-maire de Roubaix a voulu témoigner la sympathie cordiale de l'administration municipale envers son inspecteur primaire. Parlant de la répartition proportionnelle demandée par l'école dite libre, il fait remarquer que l'école laïque est ouverte à tous, que tous y sont appelés, et que si d'aucuns n'y viennent pas, ce ne peut être la faute des laïques. Il ne faut pas être edupe de la prétendue revendication de justice dont on parle, et l'Etat ne peut subventionner la maison qui lui fait concurrence.

M. Prot répond enfin à chacun des orateurs qui l'ont précédé, avec la finesse et la bonne grâce qui l'ont fait apprécier depuis longtemps comme inspecteur. Il se défend d'être l'unique auteur des œuvres laïques de Roubaix : « Nous avons réussi, dit-il, au contraire, parce que nous avons toujours laissé de côté la question de personnalité », et c'est là, à son avis, le premier moyen de succès dans les entreprises qui sont faites du dévouement de tous.

Un groupe de jeunes filles du Cercle sportif féminin de la Fédération, costumées à l'antique, a fait et ce moment une entrée infiniment gracieuse dans la salle du banquet, et tandis que l'assistance entonnait le « Vivat des Flandres », l'une d'elle a remis à M. Prot un bronze d'art représentant Diogène tenant la lanterne légendaire. M. Sellier a remis aussi à Mme Prot, la digne compagne du héros de la fête, une gerbe magnifique.

Un charmant concert intime a prolongé la réunion jusqu'à la fin de l'après-midi.

Cercle Littéraire Amédée Prouvost

LE GRAND TOURNOI LITTERAIRE DES « ABEILLES »

...Toulouse a ses « Jeux Floraux », Roubaix aura ses « Abeilles ». Le « Cercle Littéraire Amédée Prouvost » sympathise avec toutes les initiatives capables d'enrichir le patrimoine intellectuel de notre chère cité. Il organisera, cette année, le tournoi littéraire des «Abeilles» ...ssue duquel seront décernées, aux poètes ...primés, des abeilles d'argent, qui symboliseront l'activité laborieuse de la petite patrie Roubaisienne. Des parchemins, enluminés de vois ...abeilles, par les soins d'artistes du Cercle, et ...ant l'éloge littéraire des lauréats seront également décernés. Une abeille d'or pourra être ...ncée à un bel artiste régional.

La distribution des prix aura lieu, dans le ...commencement d'août, au cours d'un gala littéraire où seront convités à Roubaix intellectuel ...artiste ainsi que les illustrations régionales de la Littérature et de l'art. Voici les conditions du Tournoi littéraire ouvert, dès à présent : 1. Prix Amédée Prouvost sera décerné à une poésie sur un sujet libre (maximum 150 vers); 2. Prix Gustave Nadaud, attribué à une chanson Française (sujet libre) ; 3. Prix Philippe de Commines, réservé à un récit, à une nouvelle ou à une légende en prose (maximum 200 lignes) (sujet libre) ; 4. Prix Molière, réservé à la meilleure pièce (sujet libre) en un acte (vers ou prose). *L'œuvre primée sera interprétée au cours d'un gala artistique, par la phalange d'élite : « Le Cercle Molière ».*

Les pièces envoyées au concours ne seront pas signées. Chacune d'elles sera accompagnée d'une devise reproduite sur un pli cacheté, comportant intérieurement le nom et l'adresse de l'auteur et extérieurement 2 francs en timbres-poste, pour les frais divers de correspondance.

Le concours sera définitivement clos le 15 juillet.

Le « Cercle Littéraire Amédée Prouvost » reçoit, dès maintenant, les compositions à son secrétariat, 51, rue de Baurewaert, à Roubaix, où toute la correspondance devra lui être adressée.

Tous les poètes émus et les artistes convaincus, désireux de faire partie du « Cercle Littéraire Amédée Prouvost », devront adresser leur demande d'adhésion au secrétariat, où elles seront accueillies avec sympathie.

FESTIVITES DU PILE

Le comité s'est réuni le 22 écoulé, à 19 h. 30 à l'école des garçons, rue Delezennes, pour continuer l'élaboration des différents programmes des festivités des 28, 29 et 30 juillet prochain.

La tombola qui sera tirée au profit des écoles du plein air laisse concevoir le plus franc succès et le comité peut annoncer déjà qu'un nombre sans cesse croissant des lots précieusement offerts jusqu'à ce jour, figurent une cuisinière émail, un lit complet, etc.

Il est en outre décidé de donner un concert de gala, salle du Cinéma Eloi Velghe, rue Jules-Guesde, le mercredi 13 juin, au profit des œuvres du plein air (pont Rouge).

Le comité décide de se réunir à l'école de la rue Delezenne, le mardi 29 mai à 19 h. 30.

Le comité prie instamment MM. les présidents de sociétés de musique et autres, de Roubaix et environs, qui désireraient prêter leur concours aux festivités des 28, 29 et 30 juillet prochain, de bien vouloir envoyer leur adhésion avec conditions, à M. Lauridant, président, 335 bis, rue Jules-Guesde, à Roubaix.

LA PECHE A LA LIGNE

Pour répondre aux demandes qui lui sont adressées, le Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing communique aux intéressés :

EN FRANCE. — L'ouverture de la pêche à la ligne est fixée cette année au 17 juin, au lever du soleil.

EN BELGIQUE. — Elle est fixée cette année au 10 juin ; il est permis de pêcher une demi-heure avant et une demi heure après le coucher du soleil.

LA PECHE A L'ANGUILLE. — Pratiquée sans hameçons, c'est-à-dire avec l'engin dénommé vulgairement suivant les régions : « Dache, Houppe, Moque, Pelotte, Poer, Vermée, Verillé, etc... » est autorisée en France en temps; elle est autorisée en tout temps en Belgique, dans les cours d'eau navigables ou flottables pour les titulaires d'un permis national de deux francs et au-dessus.

La Commission invite les pêcheurs retardataires à retirer au plus tôt leur carte d'identité pour 1923 au siège du Syndicat, Café Verdonck (ancien café Augem), 12, Place de la Gare, à Roubaix.

Les inscriptions nouvelles y sont également reçues en tout temps. La cotisation annuelle est de trois francs.

LA GRANDE FETE DE CHARITE DE L'AMICALE DES ARTS

L'Amicale des Arts, d'accord avec le Comité des fêtes de l'Epeule, organise, pour le dimanche 8 juillet prochain, une grande fête de charité, dont le produit est destiné aux nécessiteux des écoles publiques de Roubaix. Cette fête, qui aura lieu au square Pierre-Catteau, promet d'être sensationnelle.

Le Comité spécial qui se charge de l'organiser, veut mettre sur pied un programme complet, qui pourra donner satisfaction aux innombrables visiteurs qui voudront apporter leur obole à l'œuvre désignée. Ils revèrront le square avec sa parure des grands jours et le soir les illuminations et les feux d'artifices feront revivre les grandes fêtes de nuit d'avant guerre.

Attractions foraines, comptoirs de vente, festival choral et instrumental, concours divers et multiples, tout cela amalgamé, fera une fête du plus haut intérêt que tous les Roubaisiens voudront voir.

LES FETES DE L'AMITIE FRANCO-BELGE

Les fêtes franco-belges ne sont vraiment pas favorisées par le temps. Depuis le début, chaque dimanche la pluie a contrarié les nombreuses manifestations organisées en ville, et cet inconvénient, joint à la grève des cheminots belges, est susceptible de compromettre, en se prolongeant le succès de la grande entreprise.

Malgré les fréquentes averses d'hier, les différents concours ont attiré un public relativement nombreux.

L'aérostat « La Belgique » s'est enlevé à 4 h., place de la Nation, mais le mauvais temps l'a obligé à atterrir dix minutes plus tard, à Wattrelos, sans aucun incident.

AU CONDITIONNEMENT

Mouvement de la semaine du 21 au 26 mai 1923: Soies, 106 kilos ; Laines peignées, 523.386 ; Laines filées, fils peignés, 117.604 ; fils cardés, 25 019 ; Blousses et laines diverses 38.949 ; Cotons, jute, lin, etc., 26.760 ; Total, 731.914 kilos.

ETAT CIVIL

Naissances. — Lucien De Cock, rue de l'Ommelet, 176. — Antoinette Bodin, rue Nain, 12. — Richard Dekryzer, rue de Lannoy, 153. — Jeanne De Coster, rue du Nouveau Monde, fort Mazure, 37. — Auguste Vandenberghe, rue de Lannoy, 478 bis. — Irène Waes, rue de la Guinguette, 93. — Robert Tettelin, rue de la Vigne, cour Gresquière, 10. — Denise Legrou, rue Saint-Joseph, 18

Décès. — Eugénie Comer, 56 ans, boulevard Gambetta, 46, (hôpital). — Marie Cailleau, 57 ans, épouse Hélin, rue Lalande, 21. — Louis Mercier 51 ans, rue Pierre de Roubaix, 137.

CROIX

FUNERAILLES

Les funérailles civiles de Alida Castermann auront lieu mercredi prochain, 30 courant, à 3 h. le rassemblement se fera au domicile, rue Chevreul, à 2 heures trois quarts.

La défunte était la fille de Louis Castermans, conseiller municipal, secrétaire du Parti ouvrier et ex-secrétaire du Syndicat des ouvriers électriciens.

Nous présentons à la famille Castermans-Hautem nos plus sincères condoléances.

WASQUEHAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie, hier soir, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Henri Détailleur, maire, assisté de MM. Daniel Leveugle et Emile Lesaffre, adjoints. Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, l'assemblée aborde l'ordre du jour.

Budgets. — Compte administratif du maire 1922, recettes : 513.428 fr. 22; dépenses : 476.196 fr. 36, soit un excédent de recettes de 37.231 fr. 86. Approuvé.

L'assemblée vote des félicitations à M. le maire pour sa bonne gestion des intérêts de la commune.

Compte de gestion du receveur municipal. — Les mêmes chiffres que précédemment sont présentés et approuvés.

Budget additionnel 1923. — Recettes, 237.796 fr. 01; dépenses, 106.515 fr. 57; excédent de recettes, 131.280 fr. 44. Approuvé.

Compte administratif du Bureau de bienfaisance 1922 : recettes, 115.476 fr. 20; dépenses, 44.815 fr. 43, soit un excédent de recettes de 70.660 fr. 77. Approuvé.

Compte de gestion du receveur du Bureau de bienfaisance : mêmes chiffres présentés et approuvés.

Budget additionnel du Bureau de bienfaisance, 1923 : recettes, 72.496 fr. 77; dépenses, 34.411 fr. 75, soit un excédent de recettes de 38.085 fr. 02. Approuvé.

M. Daniel. Leveugle, adjoint, demande qu'une partie des économies réalisées servent à augmenter les secours aux indigents.

Fournitures de vêtements aux enfants des écoles. — Les devis et cahiers des charges pour la fourniture de vêtements aux enfants des écoles sont soumis au Conseil, qui les approuve.

Sapeurs pompiers. — M. le maire donne ensuite lecture au Conseil de l'arrêté préfectoral du 17 mai approuvant la délibération du Conseil municipal qui a voté la création d'un corps de sapeurs pompiers.

Ducasse du Capreau. — Le Conseil alloue ensuite une somme de 100 francs au comité des fêtes du quartier du Capreau, qui sera organisé les 7, 8 et 9 juillet prochain.

Le huis-clos a été ensuite prononcé pour l'examen des demandes d'assistance.

Au FRESNOY

Roubaix-Tourcoing

Aujourd'hui, séances permanentes de 15 à 23 heures.

DANCING de 19 à 23 heures.
Entrée : 2 francs.

AU DANCING : Les dernières nouveautés de Paris sont jouées par le Jazz-band, sous la direction de M. Roger Seys.

AU SKATING : Séance à partir de 15 h. Orchestre dirigé par M. Willems.

AU CINEMA : Présentation de **LA ROUE**, le célèbre film d'Abel Gance, interprété par le regretté Séverin Marc. — **Fatty glacier**, comédie Paramount. — **Le Vieux Comédien**, grand film Paramount, interprété par Jack Holt et Lila Lee.

Orchestre symphonique dirigé par M. Laurence.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Réunion Générale des Anciens Poilus d'Orient

Les membres de la section des anciens Poilus d'Orient de Tourcoing et ses cantons, se sont réunis en assemblée générale hier dimanche, à 10 heures, dans la salle du splendide cinéma, rue des Anges, sous la présidence de M. Bouillet, président, entouré des membres de la Commission.

A leur côté, avait pris place également M. Dulac, Vice-président de la Fédération de Lille.

En ouvrant la séance, M. le Président se déclare heureux de constater que les adhérents sont venus en aussi grand nombre assister à la Conférence qui sera donnée tout à l'heure par *Me Devaux, avocat au barreau de Lille.*

M. Leduc, trésorier, donne l'état de la caisse qui se traduit par un avoir de 2.042 fr. 80.

Il reçoit les félicitations des membres de la Commission et des adhérents.

M. le Président donne lecture des vœux présentés et qui sont adoptés.

En terminant, il est heureux d'annoncer que M. le Président d'honneur offre un drapeau à la section.

Prend ensuite la parole, M. A. Devaux, avocat au barreau de Lille.

L'orateur se dit heureux de se rencontrer dans une section formée d'anciens camarades de l'expédition d'Orient

Il y a intérêt, dit-il, à former des groupements pour défendre nos intérêts. Il parle ensuite très longuement du départ des troupes françaises pour Salonique, leur arrivée, l'accueil malheureux qui leur a été fait en difficultés rencontrées les souffrances endurées, dans un pays où elles ne rencontraient que des ennemis, et où le paludisme faisait dinnombrables victimes.

La conférence était accompagnée de vues cinématographiques très intéressantes.

La réunion s'est terminée par une brillante tombola.

LA FETE DE PATRIOTISME ET DE BIENFAISANCE A TOURCOING

La fête de patriotisme et de bienfaisance s'est déroulée hier, avec moins d'entrain que l'année dernière. Elle n'a pas donné les résultats qu'en attendaient les organisateurs.

Malgré les invitations faites de toutes parts, à la population, de pavoiser et d'illuminer, très peu d'habitants s'y sont conformés. Quelques-uns ont arboré des bannières.

Le drapeau tricolore flottait sur le sommet *des quelques mâts placés*, pour la circonstance, sur le parcours du cortège.

Celui-ci était composé d'une vingtaine de sociétés et groupes ayant pour la plupart, leur siège dans les patronages libres, les autres n'ayant pas cru devoir répondre à leur convocation.

Il s'est formé à 14 h. 30, place des Phalempin, et le départ s'est fait à 15 h.

Après avoir parcouru les principales rues de la Ville, il a défilé à 16 heures devant M. le Maire et quelques conseillers municipaux massés sur le perron de l'Hôtel de Ville.

Il s'est disloqué à 17 heures, place de la République.

Trois sociétés de musique seulement faisaient partie de ce cortège, jouant chacune de beaux airs redoublés.

Un char aumônière, des quêteurs et quêteuses récevaient les oboles des spectateurs au profit de l'érection du Monument aux Morts de la Grande Guerre.

Faites votre

"Cuisine au Gaz"

Rapidité
Propreté
Economie

MOUVAUX

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES. — *Les opérations auront lieu dans les* locaux habituels de 8 à 11 h. 30 et de 2 à 4 h. 30, d'après l'itinéraire suivant :

Mouvaux les Francs : Mardi 29 Mai.
Les Cent Maisons : Mercredi 30 Mai.
Le Centre : Jeudi 31 et Vendredi 1er juin.
Les instruments reconnus exacts seront poinçonnés à la lettre D.
Tous les objets doivent être présentés en parfait état de propreté.

ETAT CIVIL. — Décès. — Vanoverbeke Marie, *61 ans, rue Basse, 29.*

RONCQ

UN NOUVEAU COMMISSAIRE DE POLICE

M. Georges Goise dont nous avons annoncé la nomination vient de prendre ses fonctions de commissaire de police dans notre commune. Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

LILLE

Il voulait mourir !

S'ETANT JETE A L'EAU UN JEUNE HOMME FUT REPECHE SAIN ET SAUF

Dans le but évident de se détruire, un jeune homme de 18 ans, Georges Ballay, demeurant 20, rue Crespel-Tilloy, s'est jeté dans le canal, samedi vers 1 7h. 30, au quai de la Haute-Deûle.

Il a été retiré presqu'aussitôt de sa fâcheuse position, par M. Achille Carpentier, débardeur, rue des Trois-Mollettes et Mme Lahaye, batelière à bord de la bélandre « Fleur de Printemps ».

Interrogé, le désespéré déclara qu'il avait voulu mettre fin à ses jours, parce qu'il n'était plus d'accord avec sa mère.

Un automobiliste l'a reconduit chez lui, Ballay qui en sera vraisemblablement quitte pour un bain froid, a promis de ne pas recommencer.

AU PARQUET

LE CAMBRIOLEUR VAUTHIER

M. le juge d'instruction Thermes, procédera lundi, à l'interrogatoire du cambrioleur Charles Vauthier, arrêté le lundi de la Pentecôte à Lille, après une incursion dans l'appartement de M. Davidson, cabaretier, 1 bis, rue Nicolas Leblanc.

Il est établi à présent que contrairement à ses affirmations Vauthier n'en était pas à ses débuts. Une cabaretière du Quai de la Basse-Deûle a, en effet, reconnu en lui, l'individu qui, avec la complicité d'un de ses camarades lui vola dans une armoire à glace une somme de 45 francs.

Pendant que le camarade en question retenait l'attention de la cabaretière, Vauthier, simulant un besoin pressant gagnait la cour du débit puis de là, la chambre de la plaignante où il commettait son méfait.

On s'attend à découvrir encore de nouveaux exploits de Vauthier.

LE DOUBLE MEURTRE DE LA MADELEINE

L'instruction concernant cette affaire est terminée. *M. Blanchard qui en était chargé*, a renvoyé le meurtrier Parsys devant la Chambre des mises en accusation.

LA TENTATIVE de MEURTRE de TOURCOING

Le journalier Hélin, qui à Tourcoing, ces jours derniers frappa de coups de couteau sa *femme qui l'avait quitté et refusait de reprendre* la vie commune, a été hier, confronté avec sa belle-mère, Mme Desrumaux, chez qui la victime s'était réfugiée. Cette confrontation n'a révélé aucun fait nouveau.

L'inculpé mis en présence de l'agent Bonnet, entre les mains de qui il se constitua prisonnier à Lille, ne fit au surplus que renouveler les déclarations que nous avons déjà reproduites.

L'ACCIDENT DU CHEMIN DE FER DE BAISIEUX

A la suite d'un tamponnement entre un train belge *et un train de marchandises français, en* gare de Baisieux, le chef de gare, M. Leclercq et le garde-frein M. Collin furent mis en accusation à titre de responsables de l'accident. M. le juge d'instruction Blanchard rendit un non-lieu en faveur de deux inculpés. Le Parquet de Lille ayant fait appel contre décision, la Cour de Douai ayant eu à statuer sur le différend a donné raison à ce dernier.

En conséquence MM. Collin et Leclercq comparaîtront prochainement en correctionnelle.

Fêtes de Lille, 10 et 11 juin

EXPOSITION DE CHIENS DE TOUTES RACES

Les exposants sont priés de mettre aussitôt à la poste leurs feuilles d'engagement.

L'exposition canine de Lille, organisée par le C. C. B. D. comporte également un concours de chiens douaniers, un concours de sauts, un concours de rapport pour chiens de chasse et un concours de chiens ratiers.

L'attrait de ces branches du sport canin permettra aux exposants de montrer non seulement la beauté de leurs sujets mais aussi de prouver leurs qualités d'utilisation. Clôture des inscriptions, 29 mai, à midi. Secrétariat : 21, rue de Turenne, à Lille

Au Conseil de Préfecture

En sa séance du 25, tenue sous la présidence de M. Emile Régnier, le Conseil de Préfecture a examiné diverses affaires.

A propos d'un procès intenté par M. Degoy, à la ville de Maubeuge, pour paiement de dommages-intérêts résultant de dommages de guerre. Mise en délibéré.

On examine ensuite la validité de l'élection d'un délégué mineur à la fosse Agache à Denain, élection datant du 13 mai et contestée. On se prononcera ultérieurement.

Quelques autres petites affaires sans importance figurèrent également à cette séance.

PETITES NOUVELLES

ENCORE UNE ! — L'apprenti tapissier, Maxime Lefebvre, 15 ans, demeurant à Saint-André, rue de Lille, 114, a constaté hier la disparition de sa bicyclette, qu'il avait momentanément abandonnée dans le couloir de l'immeuble sis 27, rue du Vert Bois.

LE SAC A MAIN DE LA DAME. — Mme Dumortier, rattacheuse, domiciliée à Mons-en-Barœul, rue Jacquart, 14, se trouvait hier après-midi dans un magasin de la rue Esquermoise, a constaté la disparition de son sac à main contenant 145 francs et un trousseau de clefs.

QUI VOLA ? — Une enquête est menée pour découvrir l'auteur du vol d'un portefeuille volé 34, rue de la Justice dans la poche du veston que le plaignant avait déposé dans une maison en construction de la rue de l'Hôpital, où il était occupé.

COLLISION. — Le charretier Gustave Délattre 16, rue de la Vignette, a accroché rue de la Barre, avec son camion, la voiture conduite par M. Jules Costenoble, demeurant 7, rue d'Alger. Dégâts matériels.

COMME AU JEU DE QUILLES ! — Alors qu'il passait rue des Manneliers, le jeune Lucien Duval, 15 ans, demeurant 43, rue de Calais, a été renversé par le motocycliste Jean Duhr, industriel, 25, rue du Buisson. Le passant s'en tira avec de très légères contusions.

DESAGREABLE SURPRISE. — Travaillant chez lui, M. Arthur Bauwens, menuisier et épicier, demeurant 27, rue Masséna, s'était dépouillé de son veston qu'il avait déposé sur le dossier d'une chaise. Quand il reprit son vêtement, il constata qu'une somme de 170 francs, placée dans le portefeuille se trouvant dans une des poches intérieures avait disparu. Plainte a été déposée au commissariat de permanence.

DOUAI

UNE DISPARITION

M. Maurice Drouet, 26 ans, aubergiste, rue de Paris, a signalé à la police la disparition de son père, M. Albert Drouet, 53 ans, qui est parti samedi matin dans la direction de Courchelettes et qu'on n'a plus revu depuis.

Les recherches faites par la police n'ont donné aucun résultat. Voici son signalement :

M. Albert Drouet, dont les cheveux et la moustache étaient blancs, portait à la joue droite une cicatrice. Il était vêtu d'un complet de toile bleue et coiffé d'une casquette. Il portait au poignet sa plaque d'identité militaire. On craint que M. Drouet père, qui était souffrant, ne se soit jeté dans le canal.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FLERS-EN-ESCREBIEUX

La singulière agression d'un pochard

Mme Pontaillier, commerçante, rue Jean-de-Douai, à Douai, était venue en auto faire une livraison chez M. Schwab, rue de la Briquette, à Flers-en-Escrebieux; elle était au volant et remettait sa voiture en marche, lorsqu'un individu sauta sur le marche-pied et vint s'installer auprès d'elle « Attention ! malheureux ! » cria Mme Pontaillier, mais l'homme lui répondit par plusieurs coups de poing, et sautant en bas de la voiture, prit la fuite.

M. Pontaillier dut recevoir des soins dans une pharmacie. Elle put ensuite regagner son domicile. Son agresseur est un certain Jules Staquet, 41 ans, mineur, Coron Manouvrier. Il a déclaré qu'il avait agi sous l'empire de l'ivresse et qu'il ne se souvenait de rien.

VILLERS-AU-TERTRE

L'Inauguration du Monument aux Morts

La commune de Villers-au-Tertre a inauguré hier le Monument érigé à ses enfants morts au champ d'honneur. De nombreux groupes d'anciens combattants et plusieurs sociétés musicales prêtaient leur concours à cette solennité.

MM. Hayez, sénateur ; Monnier, sous-préfet ; le général Gascoin et d'autres notabilités assistèrent à la cérémonie.

Plusieurs discours ont été prononcés.

WAZIERS

Un chien avait une casserole à la queue

M. Cartier, garagiste à Waziers, possède un chien, dont la continence n'est pas la vertu principale. Insoucieux des arrêtés municipaux, l'animal vagabonde dans le village, rôdant autour des maisons où il y a des chiennes et manifestant à celles-ci ses sentiments de façon réellement excessive. Son manège finit par impatienter un habitant de la commune, qui attrapa le cabot et le renvoya chez son maître après lui avoir solidement attaché une casserole à la queue.

Affolé, le chien descendit à toute vitesse la rue Jules-Ferry. Derrière lui, la casserole rebondissant sur le pavé, faisait un tintamarre épouvantable. Un cheval attelé à une voiture et attaché devant le café Dorsy, s'effraya et démolit en partie la vitrine, tandis que le malencontreux chien plongeait dans le soupirail d'une cave. Il n'était d'ailleurs pas au bout de ses malheurs. La petite casserole ne put, elle, passer par le soupirail. Suspendu dans le vide par la queue le chien emplissait la cave de ses hurlements. Les gendarmes, survenant, mirent fin à son supplice en coupant la corde qui l'attachait au manche de la casserole.

Puis sur la plainte du propriétaire de la voiture, M. J. Larose, ils dressèrent un procès-verbal à M. Carlier, responsable des dégâts causés par son chien.

Celui-ci, d'ailleurs, ne l'entend pas ainsi et prétend que le véritable responsable de l'accident est celui qui a attaché ensemble son chien et la casserole.

Le tribunal, sans doute, aura à départager les parties en cause.

DES CAILLOUX DANS LES FENETRES. — Mme Giovanni Macario, demeurant coron Notre-Dame, a porté plainte contre son voisin, Joseph Barrat, 21 ans, qui aurait, la nuit, jeté des cailloux dans ses fenêtres.

ANICHE

INSOUMIS. — L'Algérien Ammour Mohammed, 27 ans, recherché par le recrutement, a été arrêté par la gendarmerie pour insoumission.

L'IVRESSE. — Amédée Cador, 50 ans, plombier, rencontré rue d'Aoust en état d'ivresse, a fait l'objet d'un procès-verbal.

GUESNAIN

GENDRE ET BELLE-MERE. — Antoine Sivielski, 34 ans, Polonais, demeurant à Barlin, a porté plainte contre sa belle-mère, Mme Kopeski, qu'il accuse de lui avoir enlevé sa fille Antoinette, âgée de 5 ans. Mme Kopeski, qui a toujours eu l'enfant à sa charge, s'étonne de la plainte du Polonais.

SIN-LE-NOBLE

ENTRE SIDIS

Ali ben Mohamed, mineur, a porté plainte contre son compatriote Mohamed ben Housil, avec qui il demeurait, coron Sainte-Barbe et qui a pris la fuite en emportant des vêtements et divers objets appartenant au plaignant.

WANDIGNIES-HAMAGE

UN MECHANT GENDRE. — Mme Philippart, cabaretière au hameau de la Capucine, a porté plainte pour coups et bris d'objets mobiliers contre son gendre, Ernest Duborgel, 32 ans, plâtrier à Marchiennes. Duborgel est séparé de sa femme, qui habite chez sa mère. Pour la décider à revenir vivre avec lui, il a cassé des carreaux chez Mme Philippart, brûlé des vêtements et rossé sa belle-mère, qui a reçu les soins du docteur Dupret, de Marchiennes.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

DOMAIN

LOCATAIRE ET PROPRIO. — M. Pagniez, 38 ans, demeurant rue de Bruilles, a porté plainte contre son locataire, M. François Dubon, qui lui aurait porté des coups.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CONTRAVENTIONS. — La gendarmerie de Le Cateau a dressé une contravention à la charge de M. Bonnet, imprimeur à Calais, pour avoir imprimé une affiche sur papier blanc réservé pour les publications officielles et une autre à Mme Renard, fabricant de corsets à Cambrai, pour insuffisance de timbres sur une affiche placardée dans un lieu public.

DUNKERQUE

Une ménagère tombe de son lit et se tue

Il ne faut pas tomber de bien haut pour se tuer, dit-on couramment. L'accident qui s'est produit cette nuit, au numéro 15 de la rue Saint-Bernard, vient, malheureusement, de le prouver.

Au troisième étage de cet immeuble vit séparée de son mari, depuis tantôt trois ans, une dame Deraedt, née Joséphine Jansen, 59 ans.

La pauvre femme, qui était malade et se trouvait, de plus, frappée de neurasthénie, vivait très retirée, ne voulant recevoir secours de personne. Très craintive, elle barrait sa porte de deux serrures. Aussi, lorsque dans la matinée, les voisins, surpris de ne point l'entendre vaquer, comme de coutume, à ses occupations, voulurent pénétrer chez elle, durent-ils briser un carreau pour savoir ce qu'elle était devenue.

Dans la pièce, ils trouvèrent la ménagère étendue sur le plancher, baignant dans une mare de sang. Elle portait à la tête une large blessure. Mme Deraedt respirait encore.

Le commissaire de police, M. Bouquet, fut prévenu et accourut en même temps que le docteur Dolain, qu'on avait mandé.

Le praticien examina le corps, ne releva aucune trace suspecte, mais une fracture du crâne qui devait nécessiter son transfert immédiat à l'hôpital.

Entrée à midi, la moribonde reçut les soins du chirurgien Lemaire, mais à 14 heures, après une longue agonie, elle décédait.

D'après l'enquête à laquelle a procédé le commissaire de police du 1er arrondissement, il résulte que la malheureuse s'est tuée en tombant de son lit sur le seau de toilette qui se trouvait à côté du meuble.

Ceci est confirmé par les voisins de la pièce située en dessous, qui ont entendu le bruit d'une chute dans la nuit, vers 11 heures.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Incendie allumé par la foudre

Dans la soirée d'hier, les sapeurs-pompiers, prévenus téléphoniquement, se sont rendus à Duisans où, au cours du violent orage qui s'est abattu sur la région, la foudre en tombant sur l'église de la localité, y avait allumé un incendie.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

BRUAY

BLESSE DAN SUN CHANTIER. — Le manœuvre Joseph Poison, demeurant à Bruay, rue du Progrès, occupé sur les chantiers de M. Toupy, entrepreneur, portait un sac assez lourd contenant du bois, quand il trébucha et tomba à la renverse sur le coin d'un établi de menuisier ; il se fit une sérieuse contusion au côté thoracique gauche, avec fracture de côtes et M. le docteur Hernu lui a ordonné un repos d'au moins deux mois.

VOL DE BICYCLETTE — Un ouvrier mineur de Bruay, M. Louis Leclercq, 20 ans, était allé à Wyttes en vélo et s'était arrêté à Isbergues pour rendre visite à sa mère ; un voleur mit à profit cette visite et s'enfuit avec la machine.

Leclercq, qui subit de ce fait un préjudice de 300 francs, a porté plainte.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER

AIRE-SUR-LA-LYS

ACCIDENT D'AUTO

Une limousine dans laquelle se trouvaient trois marchands de bestiaux venant d'Aire et se trouvant sur la route d'Isbergues, est allée verser dans le fossé, le conducteur ayant lâché le volant. Les trois voyageurs furent projetés dans le champ voisin et ont reçu des contusions sans gravité. Quant à la carrosserie de la voiture elle a été sérieusement endommagée.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

CYCLISTE CONTRE MOTOCYCLISTE

M. Depauw, voyageur de commerce, rue de Rolleghem, circulait en motocyclette au Mont-Gallois, direction de Mouscron, à une allure de 35 à 40 kilomètres à l'heure, tenant la droite de la chaussée lorsqu'à hauteur de la ferme Braquaval, il vit venir en sens inverse des ouvriers de l'usine Motte, en bicyclette.

Au moment où M. Depauw arrivait à hauteur des cyclistes, l'un d'eux, M. Isembart obliqua à droite dans la direction du motocycliste et une collision se produit, tous deux furent violemment projeté sur la chaussée.

Le cycliste Georges Isembart de Rolleghem, âgé de 20 ans, fut relevé grièvement blessé, un docteur appelé constata que la victime avait les deux bras cassés et portait d'autres blessures graves sur lesquelles il ne peut se prononcer.

Isembart a été admis à l'hôpital.

Une enquête est ouverte par la police à seule fin d'établir les responsabilités.

UN HORRIBLE DRAME DE FAMILLE A TUBIZE

Au hameau du « Rossignol » à Tubize, habitent les époux Leenens avec leurs cinq enfants.

Depuis longtemps le ménage n'était plus très uni et de violentes disputes éclataient entre les époux. Le mari, jaloux, faisait à sa femme de fréquents reproches.

C'est ainsi que jeudi soir, vers 9 heures, une nouvelle querelle se produisit. Les enfants s'interposèrent et tout rentra dans l'ordre. Mais vers 11 h. 30, alors que les époux se trouvaient dans la cuisine, la dispute se ralluma ; au paroxysme de l'emportement, le mari se rendit à sa chambre et revint avec son fusil de chasse. Aux cris de la femme, les enfants qui avaient gagné leur chambre, accoururent et supplièrent leur père de se calmer. Mais, tandis que Leenens se laissait désarmer, la femme, furieuse, s'empara d'un tisonnier et, comme son mari lui tournait le dos, elle lui en asséna plusieurs coups sur la tête. Leenens le crâne fracassé, perdant le sang à flots, s'affaissa. Les enfants, qui avaient assisté impuissants à l'horrible scène, allèrent mander un médecin qui ne put que constater le décès. Leenens, assommé avait été tué sur le coup.

La gendarmerie, immédiatement informée, prévint téléphoniquement le parquet de Nivelles. Vendredi matin, celui-ci a fait une descente à Tubize. Deux médecins légistes ont été désignés pour faire l'autopsie du cadavre et un expert a dressé les plans des lieux. Le tisonnier ensanglanté a été saisi et sera déposé au greffe.

La femme Leenens a déclaré qu'elle avait agi sous l'empire de la colère.

UN DRAME CONJUGAL A SERAING

Il y a environ un an, un italien, Léonard Mastovida, demeurant à Marseille, abandonna sa femme et s'enfuit avec celle de son ami, Moscati.

Le couple arriva à Seraing, où l'Italien exerça le métier de mineur à la houillère Collard.

Mme Mastovida ayant appris la retraite de son mari, arriva à Seraing, et l'attendit, jeudi matin, rue des Pierres, où il allait déjeuner. Lorsque Mastovida sortit du restaurant, sa femme l'approcha, et, à bout portant, tira cinq balles de revolver dans sa direction. Une balle seule l'atteignit dans le dos. Après avoir reçu les premiers soins, il a été transporté à l'hôpital. La meurtrière a été arrêtée et écrouée à la prison de Liège.

UNE RIXE DANS UN CAFE A CHARLEROI

Une rixe qui a failli avoir de graves conséquences a eu lieu dans le café situé au coin de la rue de la Villette et de la chaussée de Mont-sur-Marchienne, mercredi soir, entre deux Polonais, Salomon Belz et Benjamin Solsten. Ce dernier est garçon coiffeur. Son adversaire, qui jusque-là avait été son meilleur ami, était venu lui rendre visite. Une querelle éclata entre les deux hommes au sujet d'une question de logement. Les deux antagonistes se portèrent mutuellement des coups de poings, puis s'empoignèrent. Un verre avait été cassé sur une table. Le garçon coiffeur saisit tout à coup son adversaire à bras le corps et l'étendit sur la table parmi les débris de verre. Le tesson entra dans le bras de Salomon Belz, provoquant une blessure très